



# communiqué

N°: 162  
No.:

Le 22 septembre 1986

## ACCORD À LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada a souscrit à l'adoption par consensus d'un accord clôturant la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe. L'accord, qui s'intitule "Document de la Conférence de Stockholm", est l'aboutissement de près de trois années de négociations entre les 35 Etats participants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour élaborer un ensemble de mesures de confiance et de sécurité (MCS) concernant l'activité militaire sur ce continent.

Les mesures dont on a convenu constituent un progrès notable par rapport aux mesures de renforcement de la confiance contenues dans l'Acte final d'Helsinki. Elles prévoient la notification, 42 jours à l'avance, des activités militaires des forces terrestres faisant intervenir plus de 13,000 hommes.

De plus, il y aura échange des calendriers annuels d'activités entre les Etats participants, qui devront par ailleurs donner un préavis de deux ans lorsqu'ils prévoient des activités de grande envergure (plus de 40 000 hommes). Les Etats menant des activités militaires notifiables devront inviter des observateurs de tous les autres Etats à y assister. Les Etats ont également convenu de dispositions garantissant une vérification satisfaisante de l'observation des MCS, y compris une formule d'inspection sur place. Les MCS, qui s'appliqueront à l'Europe tout entière, de l'Atlantique à l'Oural, instaureront une nouvelle transparence dans les affaires militaires en Europe.

.../2